

**VILLE DE VARENNES  
SÉANCE SPÉCIALE**

**28 MARS 2011  
18 H 45**

Séance spéciale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 28 mars 2011, à 18 h 45, à l'hôtel de ville (salle Marc-Amable Girard), 175, rue Sainte-Anne, Varennes.

Sont présents : Madame et messieurs les conseillers Joël Beauchemin, Lyne Beaulieu, Francis Rinfret, Denis Le Blanc, Bruno Desjarlais et Gaétan Marcil, sous la présidence de madame Natalie Parent, mairesse suppléante.

Absences motivées : Monsieur le maire Martin Damphousse  
Madame la conseillère Brigitte Collin

Sont également présents : Monsieur Sébastien Roy, *directeur général*  
Me Marc Giard, *greffier*.

**MOMENT DE RÉFLEXION**

*Le greffier informe le Conseil que l'avis de convocation concernant la tenue de la présente séance a été dûment signifié, conformément à la Loi.*

**PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES :**

*Aucune assistance.*

**A-2011-18 Avis de motion – Règlement d'emprunt 760 décrétant la construction d'un sentier piétonnier dans le parc St-Charles et décrétant à cette fin une dépense et un emprunt n'excédant pas 290 000 \$ pour en acquitter le coût**

Avis de motion est donné par monsieur le Conseiller Gaétan Marcil

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 760 décrétant la construction d'un sentier piétonnier dans le parc St-Charles et décrétant à cette fin une dépense et un emprunt n'excédant pas 290 000 \$ pour en acquitter le coût.

Cet avis de motion remplace l'avis de motion 2011-16 donné le 14 mars 2011.

**2011-101 Rachat Honda Civic hybride 2008  
Service de l'Urbanisme et de l'Environnement  
Autorisation de dépense au Fonds de roulement**

Considérant le rapport de recommandation du directeur du Service de l'Urbanisme et de l'Environnement en date du 15 février 2011 ;

En conséquence, il est proposé par madame la Conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le Conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal autorise le rachat d'une Honda Civic hybride 2008 auprès de Honda de Boucherville, pour un montant de 13 702 \$, plus taxes applicables. Ce dit montant est affecté au Fonds de roulement sur une période de trois ans à compter de 2012 ;

D'autoriser le directeur du Service de l'Urbanisme et de l'Environnement à signer le contrat au nom de la Ville de Varennes.

*Certificat de la trésorière numéro 2167*

Adoptée.

*L'ordre du jour étant épuisé, madame la mairesse suppléante lève la séance à 18 h 49.*

*La Mairesse suppléante*

*Le directeur des Services Juridiques  
et greffier,*

---

Natalie Parent

---

Me Marc Giard, OMA